



Namur - Etude urbanistique et socio - économique du centre-ville

PHASE 1 - DIAGNOSTIC

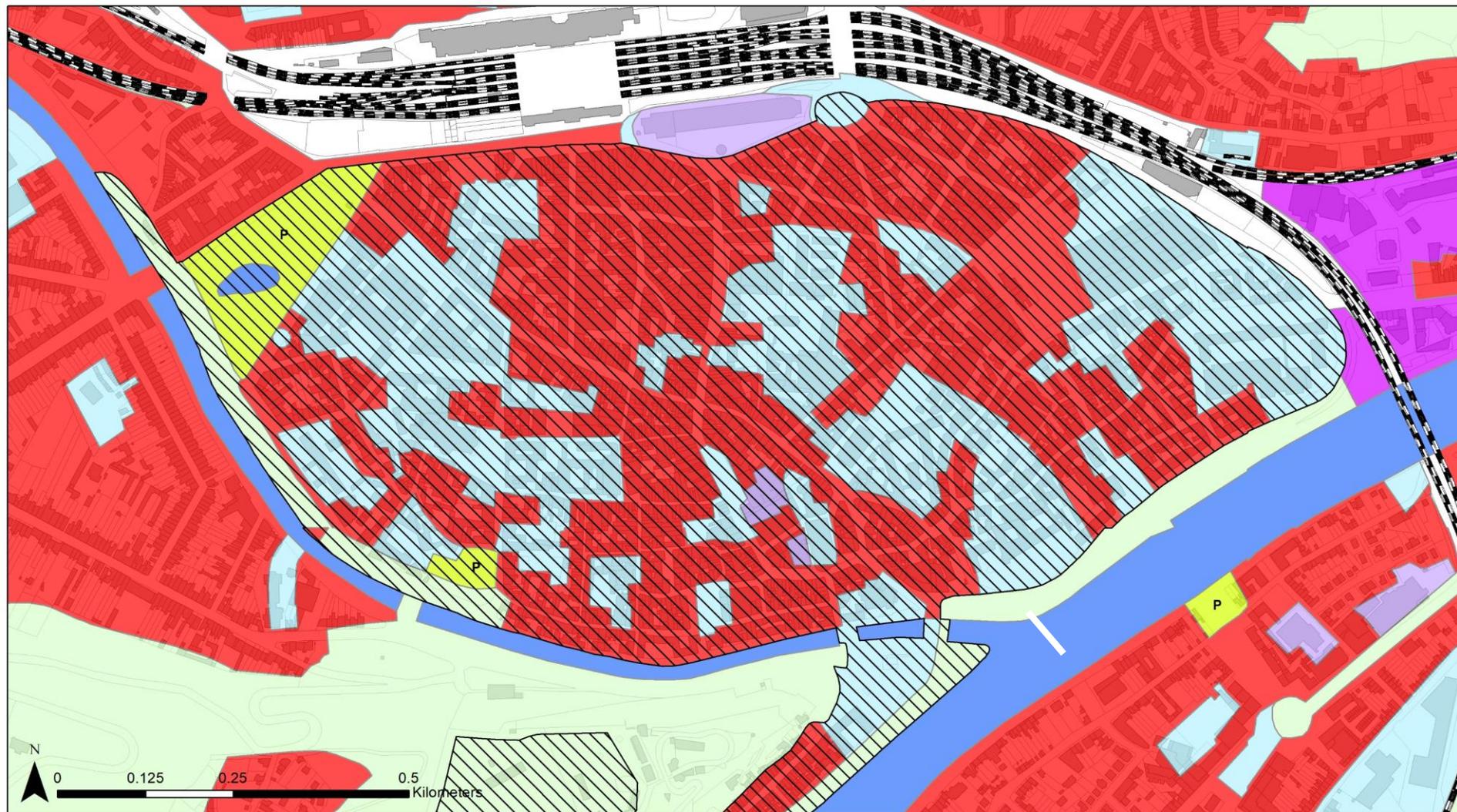
ANALYSE URBANISTIQUE

- ANALYSE DE LA SITUATION DE DROIT
- ANALYSE DE LA SITUATION DE FAIT
- SYNTHESE
- CONCLUSIONS ET ENJEUX

ANALYSE DE LA SITUATION DE DROIT

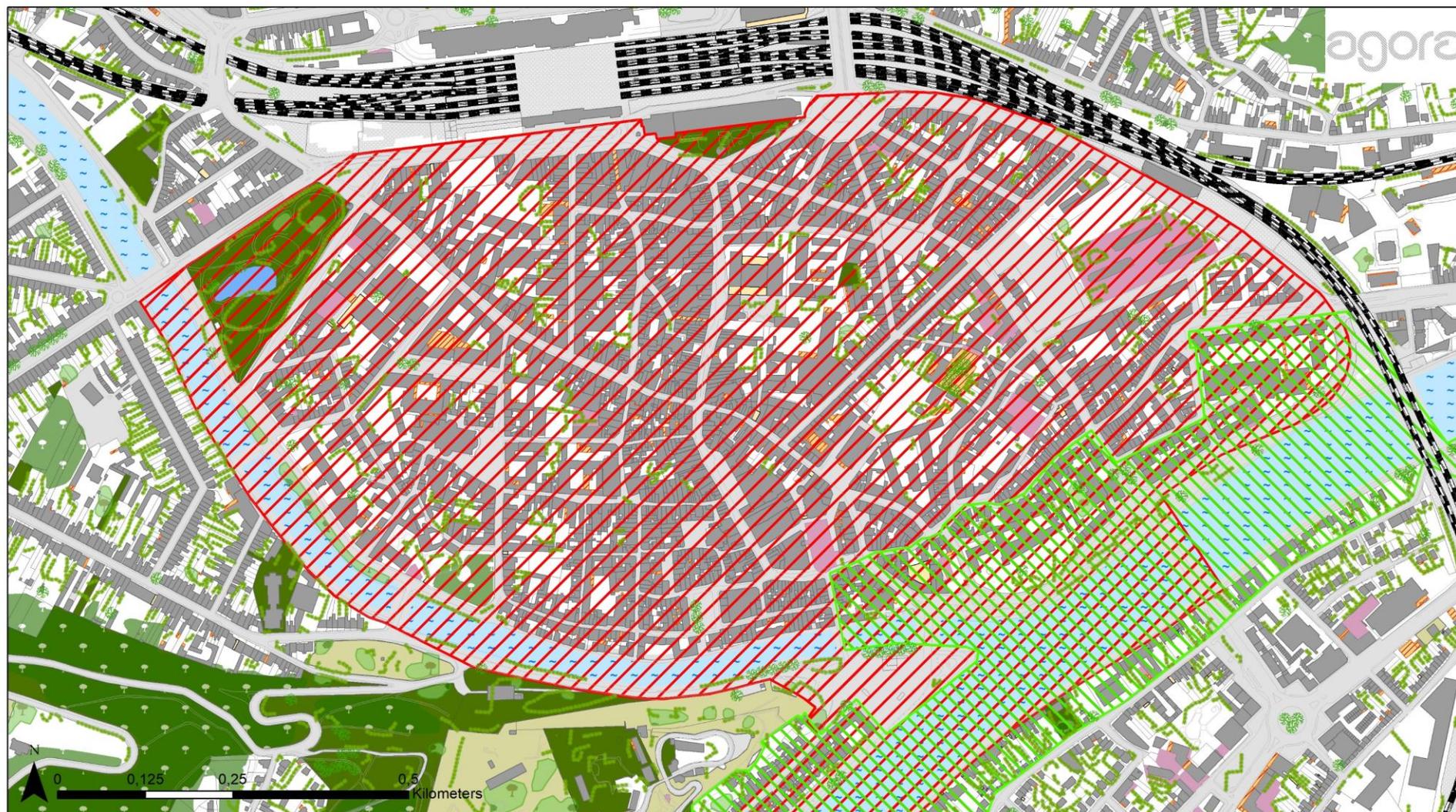
LEGENDE

-  Périmètre d'intérêt culturel historique ou esthétique
-  Habitat
-  Services publics et équipements communautaires
-  Activité économique mixte
-  Activité économique industrielle
-  Espaces verts
-  Parc
-  Eau
-  Zone non affectée ("zone blanche")
-  Parcelles (01.01.2020)
-  Bâtiments
-  Rail
-  Quai de gare



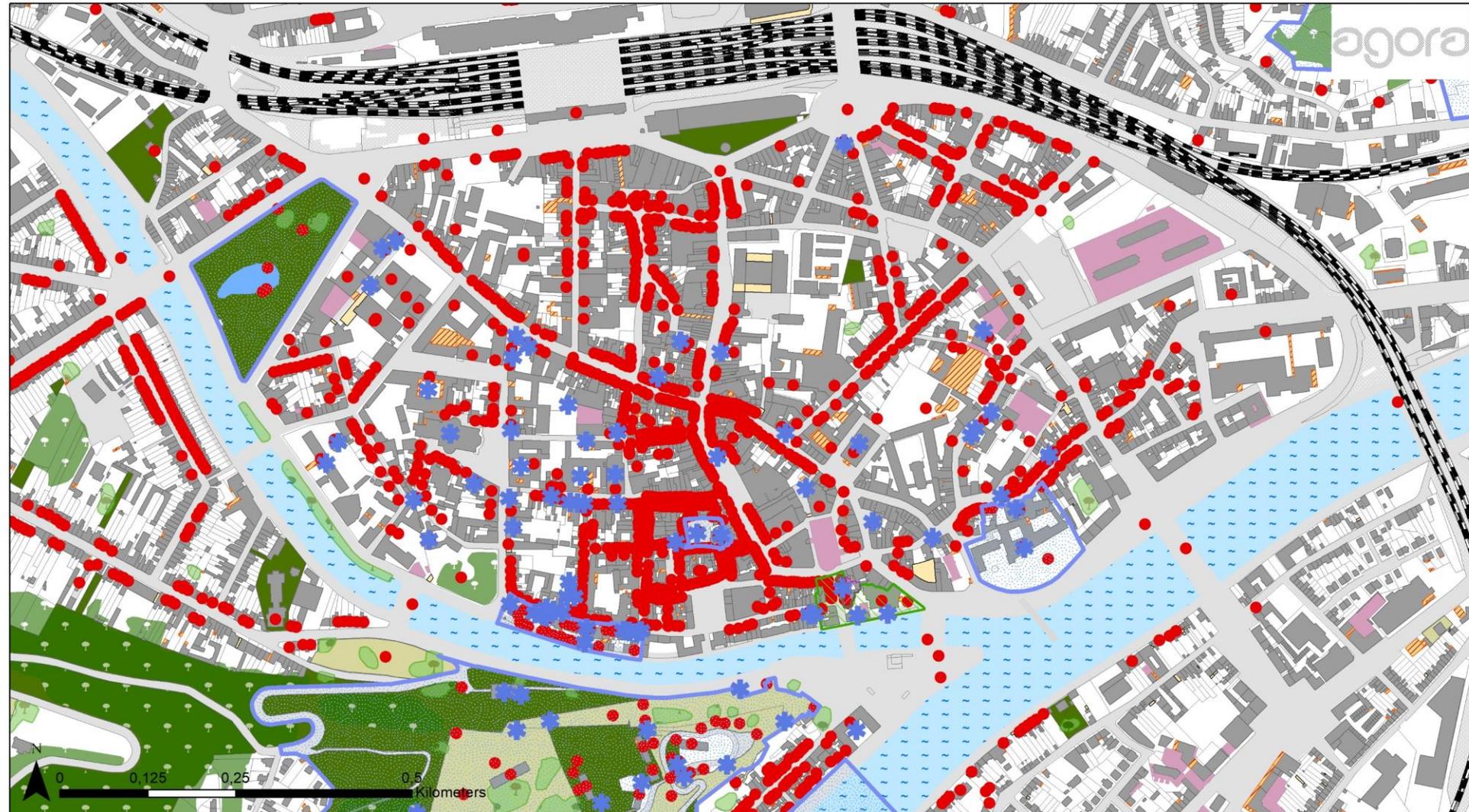
LEGENDE

-  GCU- RCU Biens mosans (2011)
-  Zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme (RGBZPU)
-  Espaces verts urbains
-  Autres terrains artificialisées
-  Réseau routier et espaces associés
-  Réseau ferroviaire et espaces associés
-  Cours d'eau navigables
-  Plans d'eau
-  Bosquet
-  Forêt
-  CL - Bâtiment fermé
-  ON - Bâtiment couvert-ouvert non surbâti
-  OO - Bâtiment couvert-ouvert surbâti
-  UN - Bâtiment souterrain non surbâti
-  Haie
-  Rangée d'arbres
-  Rail
-  Quai de gare
-  Parcelles (01.01.2020)



LEGENDE

- Patrimoine (IPIC)
- ✱ Biens classés
- Ensembles architecturaux classés
- Zones de protection biens classés
- Sites classés
- Espaces verts urbains
- Autres terrains artificialisées
- Réseau routier et espaces associés
- Réseau ferroviaire et espaces associés
- Cours d'eau navigables
- Plans d'eau
- Bosquet
- Forêt
- CL - Bâtiment fermé
- ON - Bâtiment couvert-ouvert non subâti
- OO - Bâtiment couvert-ouvert subâti
- UN - Bâtiment souterrain non subâti
- Rail
- Quai de gare
- Parcelles (01.01.2020)



UNE VISION TRANSVERSALE DES PROJETS EN COURS

LES DOCUMENTS STRATEGIQUES

Le périmètre concentre une large part des fonctions économiques de Namur-Capitale et peut encore évoluer, tant dans la forme de ses tissus que dans son fonctionnement.

Plusieurs documents stratégiques ont été élaborés pour encadrer son développement:

- ETUDE DE LA RÉORGANISATION DE L'ESPACE PUBLIC DANS LE CENTRE-VILLE (2009)
- ETUDE URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE (2016)
- LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (2012)
- PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ (2018)
- SCHÉMA D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE (2018)

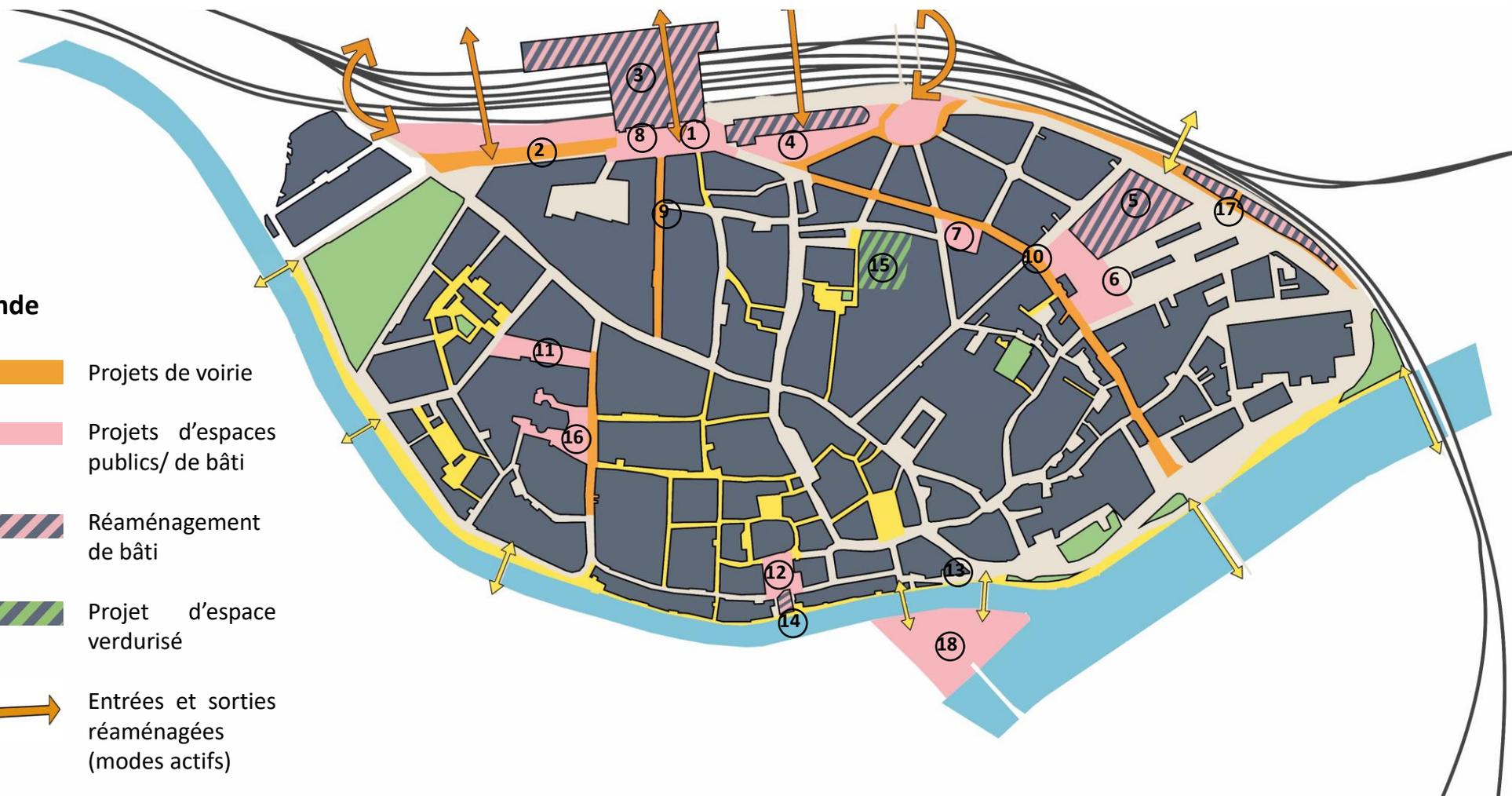
D'IMPORTANTES PROJETS STRUCTURANTS, MAIS AUSSI D'IMPORTANTES DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS VONT CRÉER DE NOUVEAUX PÔLES DE DÉPLACEMENT ET DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ.

VILLE EN CONSTRUCTION, AVEC LES FUTURS BESOINS DES QUARTIERS EN MUTATION.

- 1 Aménagement de la place de la station
- 2 Aménagement du Boulevard Mélot
- 3 Nouvelle gare multimodale
- 4 Aménagement du quartier Léopold
- 5 Nouveau Palais de Justice
- 6 Nouveau quartier des Casernes
- 7 Espace Rogier
- 8 Rénovation de la Galerie Wérenne
- 9 Mise en lumière du Quartier des Carmes et redynamisation de la rue Godefroid
- 10 Réaménagement de l'axe Rogier / Brabant
- 11 Parking souterrain et espace public de la place du Palais de Justice
- 12 Réaménagement de la place Maurice Servais
- 13 Maison de la culture
- 14 Téléphérique de la Citadelle
- 15 Parc public verdurisé aux dames Blanches
- 16 Réaménagement de la place Saint-Aubain et des voiries environnantes
- 17 Réaménagement de « la frite », le long du boulevard Cauchy
- 18 Réaménagement du Grognon

Légende

-  Projets de voirie
-  Projets d'espaces publics/ de bâti
-  Réaménagement de bâti
-  Projet d'espace verdurisé
-  Entrées et sorties réaménagées (modes actifs)



ANALYSE DE LA SITUATION DE FAIT

PRESENTATION GENERALE - L'ESPACE PUBLIC ET SON UTILISATION

LES UTILISATIONS DE L'ESPACE PUBLIC / MODE DE DÉPLACEMENT / TYPES D'UTILISATEURS

- **LA MARCHÉ COMME PRINCIPAL MODE DE DÉPLACEMENT AU CENTRE-VILLE/COMMERCE/ÉCOLE/LOISIR**
- **Les autres modes doux** : Les vélos, les trottines, les skateboards et bien autres. Leurs besoins en termes d'espaces, de revêtements de sol, d'aménagements (barrières, escaliers, mobilier urbain), de stationnements devront aussi être pris en compte dans le cadre de cette étude.
- **Le transport en commun**
- **L'organisation des évènements**
- **Accessibilité véhicules - CONTRAINTES**
 - **Les services de secours (POMPIERS, ambulances)** : largeur et hauteur de passage et passage libre aux contrôles d'accès
 - **La police et le besoin d'avoir la possibilité de traversée rapide de la Corbeille** (entre la Place du Theatre et l'extérieur de la Corbeille)
 - **Les services aux personnes, notamment l'accès pour les soins médicaux pour les résidents dans la zone piétonne, les taxis**

 - **Les riverains disposant d'un garage dans la zone piétonne** et, éventuellement, souhaitant pouvoir avoir un stationnement en voirie proche (stationnement réservé riverain, dépose minute, carte riverain, ...)
 - **Les riverains ne disposant pas d'un garage, mais souhaitant pouvoir accéder occasionnellement à leur habitation** (accès limité sous conditions particulières - déménagements, travaux)

 - **L'accompagnement des jeunes enfants jusqu'aux portes des établissements d'enseignement fondamental ;**
 - **Les PMR et personnes âgées qui souhaitent accéder aisément aux commerces et services** situés dans le piétonnier ;
 - **Les fournisseurs et livreurs qui fournissent les commerces (Horeca ou autres)** de la zone : accès véhicule dans la zone (quelle période ? durée ?) ou aux abords proches (disponibilité des zones de livraison). Cette question renvoie aussi aux gabarits des véhicules, ainsi qu'à la problématique plus large de logistique urbaine (centre de distribution urbain, notamment)
 - **Les entrepreneurs en chantier pour l'aménagement, l'entretien, voire le dépannage de commerces ou logements.** On sait notamment que la rotation des commerces et le renouvellement des aménagements impliquent de nombreux travaux. Les sociétés en charges de ces travaux doivent livrer du matériel et utilisent aussi les véhicules comme « ateliers mobiles ». Le nombre d'autorisations augmente, tandis que l'offre de stationnement à proposer diminue.

■ Piétonnier actuel

1971: Les premiers tests de piétonnier. Au fur à mesure des années, des rues se sont ajoutées comme la rue de la Monnaie (1974), la rue de le Croix (1981), la place Marché aux Légumes (1981), la place de l'Ange (1987) et enfin la place d'Armes (1996).

1998 : le plan communal de la mobilité (PCM) s'attarde sur la mobilité de la corbeille. L'objectif est de limiter le transit et le stationnement.

2001 : le premier plan de circulation est mis en œuvre pour éviter de traverser la corbeille, en créant des boucles.

2003 : un plan de stationnement pour privilégier le stationnement de courte durée au centre.

2009 : l'étude de la réorganisation de l'espace public dans le centre-ville démontre la qualité de l'espace public et la sous-utilisation de celui-ci.

2011 : le centre-ville devient une zone 30 et la rue de l'Ange devient la première « zone de rencontre » sur base des recommandations de l'étude.

2016 : l'étude urbanistique et paysagère de la Corbeille Nord démontre la volonté d'intégrer des plantations et des larges espaces dédiés aux piétons.

2019 : des ateliers participatifs sont mis en place pour le projet du quartier Léopold et du centre commercial. Cette démarche démontre l'intérêt des citoyens à l'aménagement de leur territoire.

2020: La corbeille devient zone 20 (temporaire avant aout 2021)- volonté de prolonger en zone de rencontre ultérieurement.

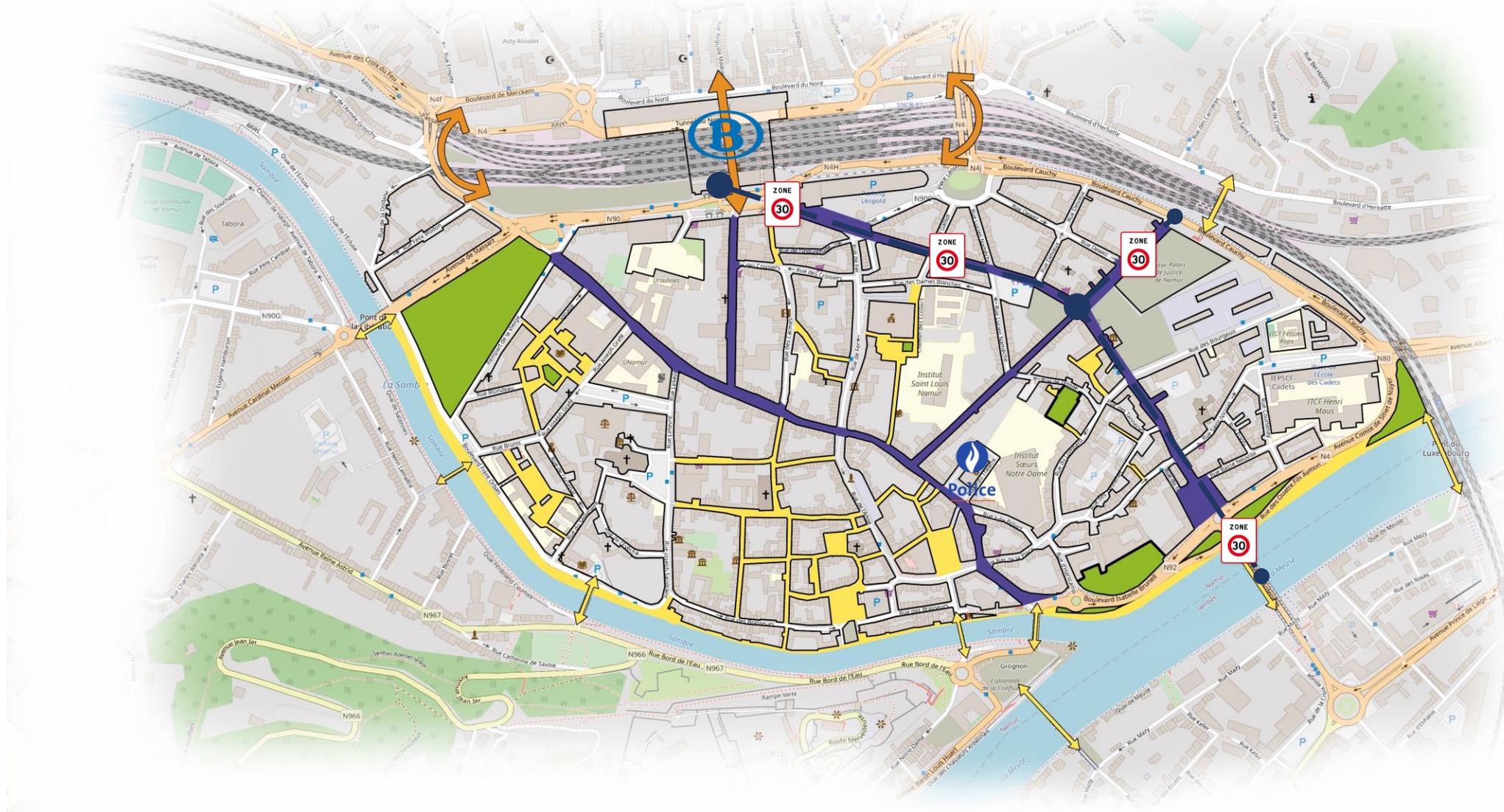


 PIÉTONNIER ACTUEL

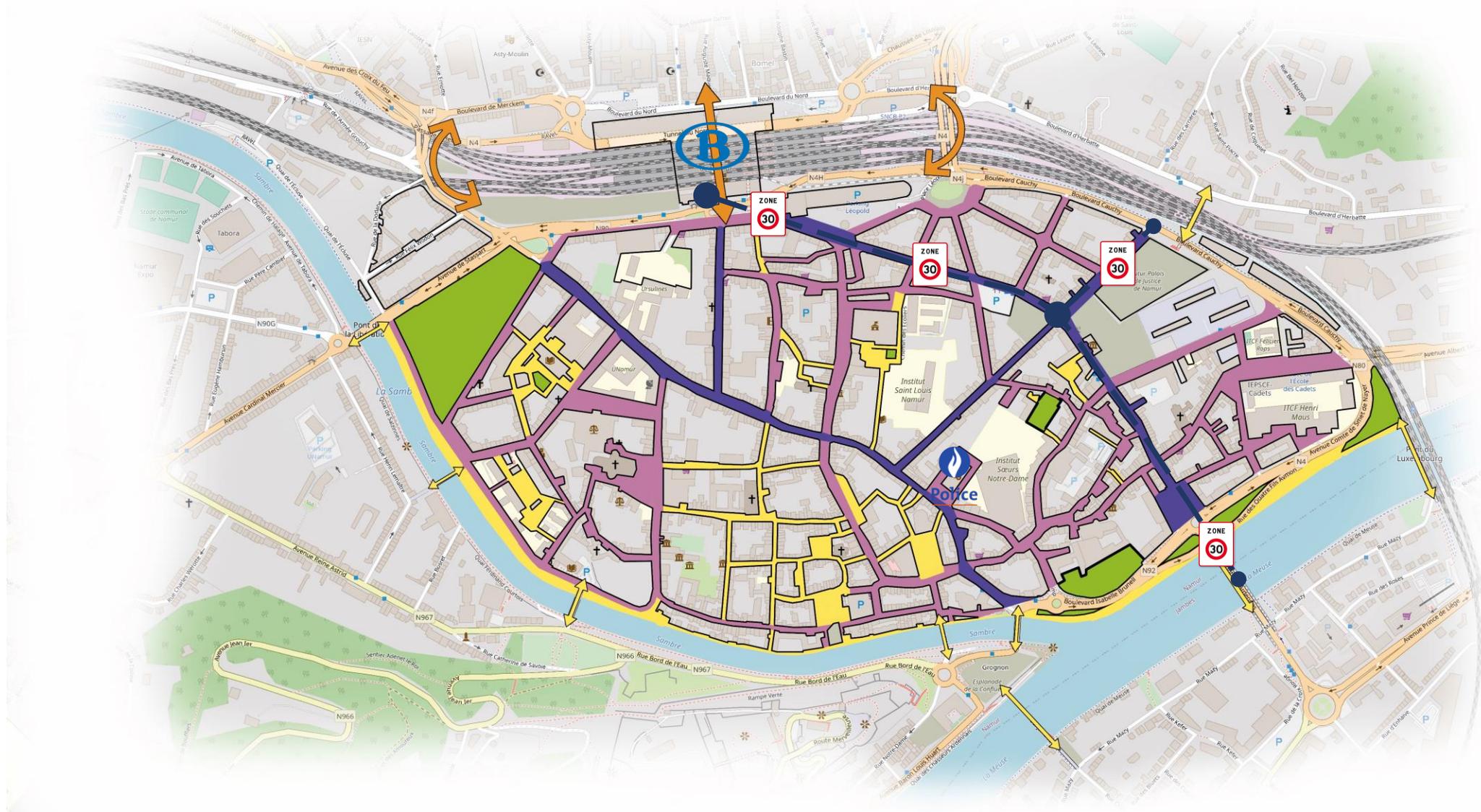
 AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30

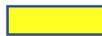


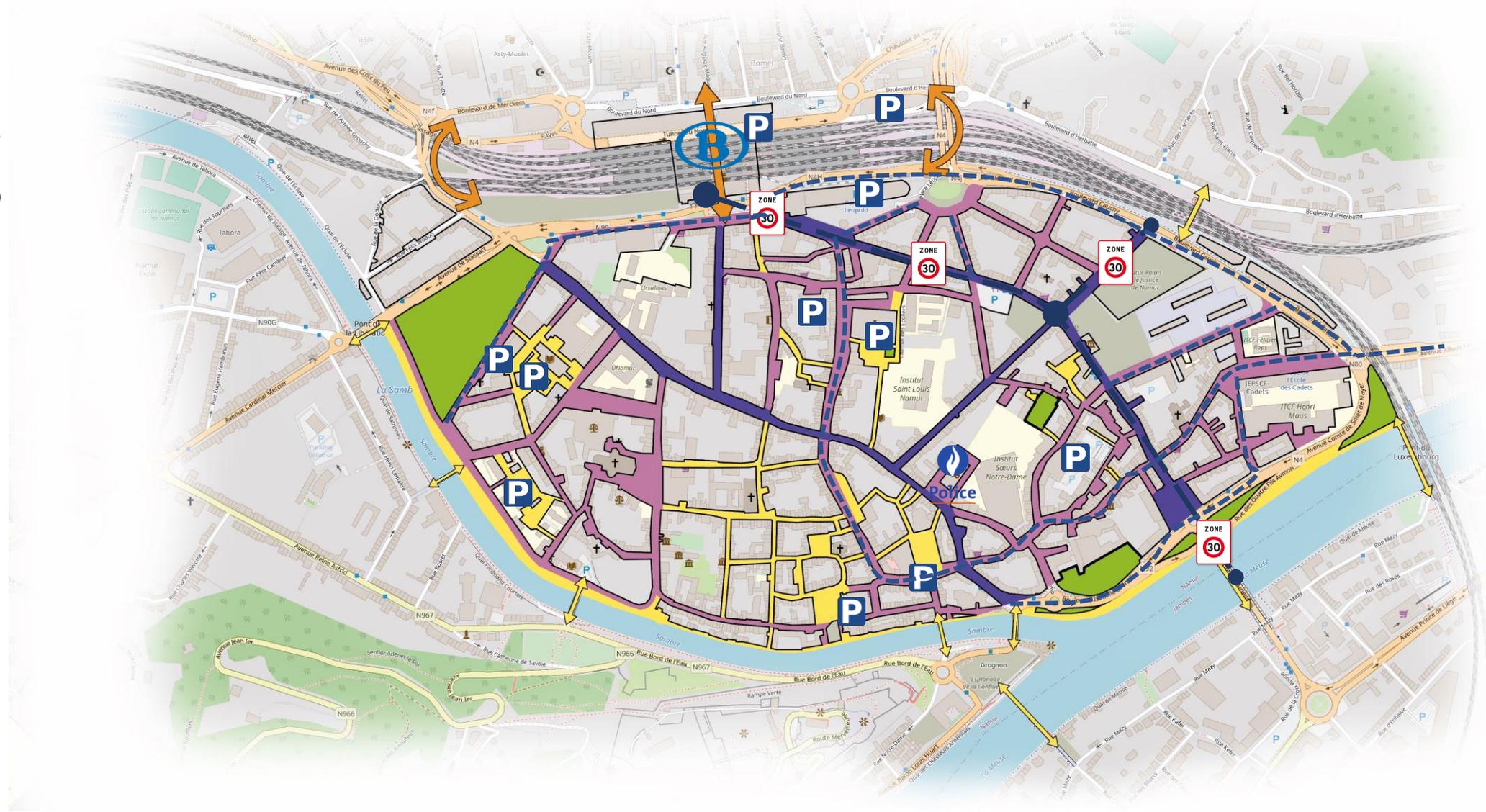
-  PIÉTONNIER ACTUEL
-  AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30
-  AXE IMPORTANT SERVICES SECOURS/TC



-  PIÉTONNIER ACTUEL
-  AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30
-  AXE IMPORTANT SERVICES SECOURS/TC Z20
-  ZONE 20 (DE RENCONTRE)



-  PIÉTONNIER ACTUEL
-  AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30
-  AXE IMPORTANT SERVICES SECOURS/TC Z20
-  ZONE 20 (DE RENCONTRE)
-  PARKING HORS VOIRIE
-  TRANSPORT EN COMMUN



-  PIÉTONNIER ACTUEL
-  AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30
-  AXE IMPORTANT SERVICES SECOURS/TC (Z20)
-  ZONE 20 (DE RENCONTRE)
-  PARKING HORS VOIRIE
-  MARCHÉ
-  ÉVÈNEMENTS



 PIÉTONNIER ACTUEL

 AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30

 AXE IMPORTANT SERVICES SECOURS/TC (Z20)

 ZONE 20 PARTAGÉE

 PARKING HORS VOIRIE

 MARCHÉ

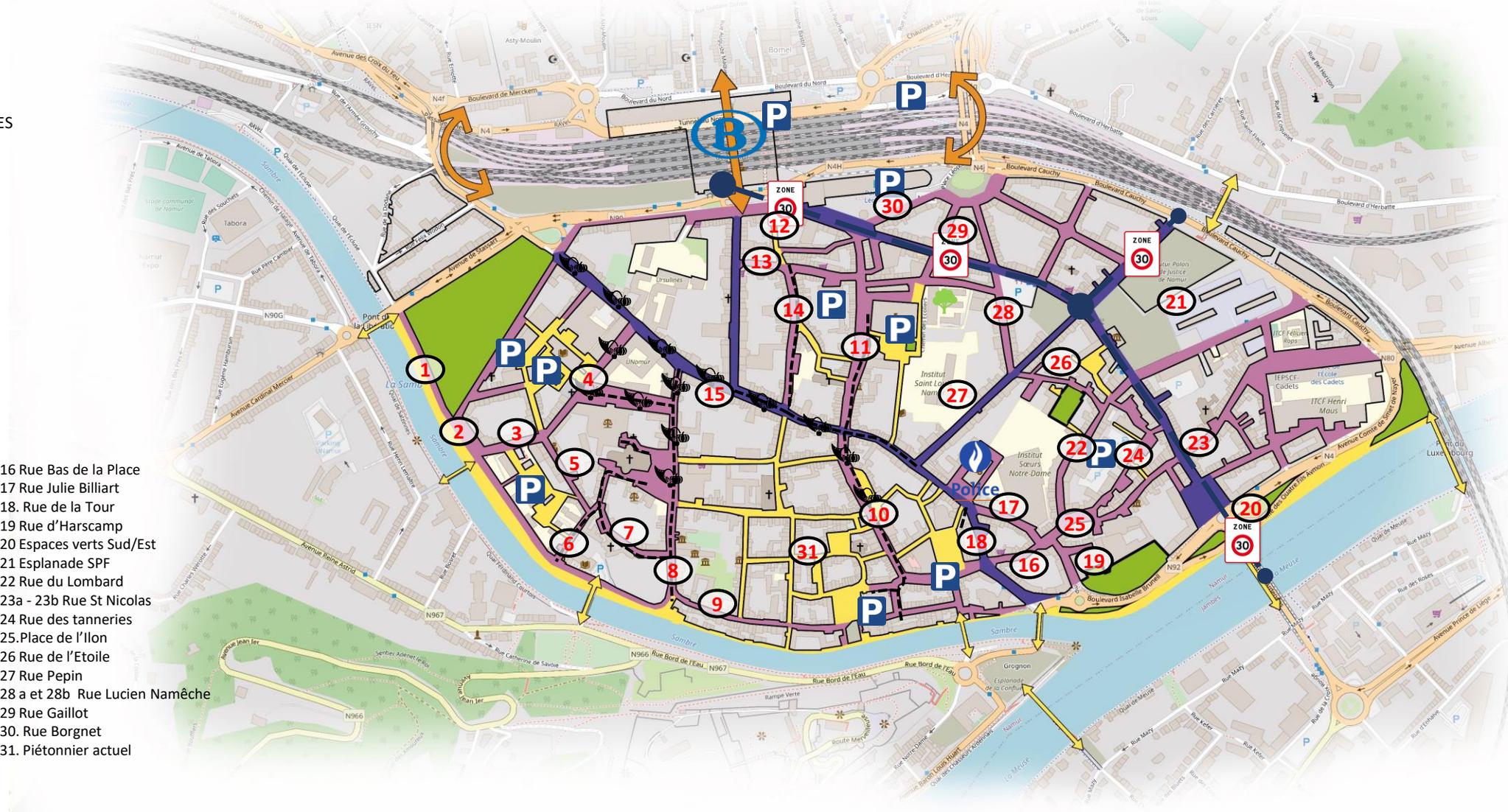
 ÉVÈNEMENTS

 RUE ANALYSÉE

Détails des espaces publics - Fiches par rue/place

- 1 Boulevard Frère Orban devant le parc
- 2 Parking boulevard Frère Orban
- 3 Rue Bruno
- 4 Rue Joseph Grafé
- 5 Rue de l'Arsenal
- 6 Rue du Séminaire
- 7 Rue de l'Evêché
8. Rue Joseph Saintraint
- 9a et 9b Rue des Brasseurs
- 10a Rue de l'Ange
- 10b Place de l'Ange
11. Rue de Fer
12. Rue de l'Inquiétude
13. Rue des Croisiers
- 14 Rue des Carmes
- 15a-15b-15c Rue de Bruxelles

- 16 Rue Bas de la Place
- 17 Rue Julie Billiard
18. Rue de la Tour
- 19 Rue d'Harscamp
- 20 Espaces verts Sud/Est
- 21 Esplanade SPF
- 22 Rue du Lombard
- 23a - 23b Rue St Nicolas
- 24 Rue des tanneries
25. Place de l'Illon
- 26 Rue de l'Etoile
- 27 Rue Pepin
- 28 a et 28b Rue Lucien Namèche
- 29 Rue Gaillot
30. Rue Borgnet
31. Piétonnier actuel



SYNTHESE

ATOUS

- **Les dimensions de la Corbeille sont très réduites**, à peine 700 mètres par 1700 mètres.
- **Patrimoine bâti a mettre en valeur**
- **La Corbeille dispose d'un grand potentiel d'espaces publics de qualité** en plus des nombreuses venelles, impasses, ruelles débouchantes, passages qui donnent du charme
- **Aménagements et réglementation (vitesse) sécurisant pour les modes doux (zone 30/20, zone partagée).**
- **La rénovation des espaces publics en faisant plus de place aux modes actifs dans les projets en cours.**

FAIBLESSES

- **Maillage historique:** l'étroitesse des rues fait que la cohabitation est parfois difficile entre les différents usagers;
- **Certains quartiers du centre-ville peu propices à la ballade**, trottoirs peu mis en valeur et non adaptés à un déplacement actif massif,
- **Peu de mobilier urbain incitant à la flânerie ;**
- **Barrières (stationnement, terrasses etc..)**
- **Beaucoup de points noirs pour le déplacement PMR ;**
- **Peu d'espaces de loisirs (modules de jeux, etc...);**
- **Les entrées de ville piétonne de Namur ne sont pas suffisamment marquées** (par exemple notamment la Gare - bien que la rue Godefroid soit déjà à l'étude pour offrir une entrée de ville piétonne de qualité, avec des travaux à prévoir).

OPPORTUNITÉS

- Centre-ville partiellement ou totalement fermé le samedi, mais aussi à l'occasion de nombreux évènements ; Nombreux évènements « piétons »
- Passage récent de l'ensemble du centre-ville en zone 20 et volonté d'aménager en piétonnier une grande partie de la Corbeille
- Plusieurs espaces publics vont être aménagés en faveur des piétons: Confluence au Grognon, place Maurice Servais, place du Palais de Justice... ;
- Plusieurs projets de verdurisation et création du parc Dames Blanches
- Végétaliser l'espace public pour le lier à la futur ceinture verte de Namur
- Plusieurs espaces seront ainsi aménagés en centre-ville, dont une plaine de jeux, une aire multisport, des jeux de société, ... mais aussi des découvertes culturelles (œuvres, ...).
- Faire le lien entre patrimoine bâti et espace public : mise en valeur du bâti via des parcours ou autre
- COVID 19 qui favorise un aménagement encourageant l'usage des modes actifs

MENACES

- **Manque d'appropriation de l'espace** suite au passage à la zone 20 et les voitures restent dominantes dans le paysage urbain
- **Manque de lisibilité/changement du sens de circulation/** difficultés d'organiser et rendre lisible les changements de circulation à l'occasion des évènements
- **Manque de contrôle social essentiellement le soir** - dont la crainte que si les voitures disparaissent en ville il y aura encore plus d'insécurité (moins de control social)

CONCLUSIONS ET ENJEUX

L'enjeu pour le centre-ville est de renforcer son attractivité par le biais d'aménagements de l'espace public et le déploiement d'actions visant à accroître son rayonnement et sa fréquentation.

- ✓ **Repenser l'espace public avec moins de surface pour la voiture** et plus de surface pour d'autres fonctions : piétons, plantations, ...

- ✓ **Les espaces publics pourront devenir des espaces d'une grande qualité, par les aménagements qui seront apportés d'une part, et par le contexte bâti et paysager ce potentiel n'est pas suffisamment exploité.**
- ✓ **Outre le nouveau parc des Dames Blanches, dédiée à la nature et à la détente, la fréquentation du centre-ville doit donner l'occasion de nouvelles expériences urbaines**, notamment sportives, ludiques, culturelles

LA PERSPECTIVE POUR LE CENTRE-VILLE EST DE RETROUVER SES FONCTIONS DE LIEU DE VIE, D'ANIMATIONS, DE CONVIVIALITÉ ET DE FLÂNERIE PORTEUSES D'ATTRACTIVITÉ

PISTES DE REFLEXION

- ✓ Donner **lisibilité et visibilité à l'espace du centre-ville** par un aménagement urbain cohérent renforcera une identité, et par une mise en valeur du patrimoine architectural et des atouts touristiques.
- ✓ **Trouver des synergies** entre les différents domaines de la vie socio-culturelle (équipements/commerces ; sport/culture/scolaire...) participera au développement d'un cadre de vie agréable et convivial autour de lieux bien identifiés.
- ✓ **Dessiner un nouveau parcours urbain** plus visible et plus convivial consolidera l'attractivité économique/touristique/résidentielle du centre-ville (via un maillage piétonnier/zone 20)



L'ÉLARGISSEMENT POSSIBLE DU PIETONNIER ACTUEL

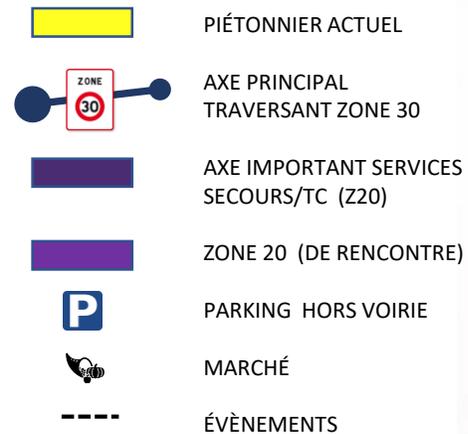
POURQUOI UNE EXTENSION DU PIETONNIER ACTUEL?

- Pour conduire à **une meilleure qualité de vie des habitants** (air et bruit) ;
- **Pour être un support pour les activités socio-culturelles et de cohésion sociale** (appropriation de l'espace public, place making, plaine de jeux, loisirs...) ;
- **Pour offrir un accès sécurisé, confortable et convivial aux commerces** : accès piétons
- **Pour jouer le rôle de vitrine pour la ville** (image de la ville, fun shopping) ;
- **Pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique** (mobilité douce, aménagement « d'espaces verts ») ;
- **Pour fédérer la ville**, les habitants et les commerçants derrière un projet de ville

LES OPPORTUNITES ET LES ENJEUX D'UNE EVENTUELLE EXTENSION DU PIETONNIER ACTUEL

- **Meilleur partage de l'espace public ;**
- **Amélioration de la lisibilité de l'espace public par des aménagements cohérents** (hiérarchie des espaces, matériau, mobilier, signalétique,...) ;
 - Place réservée aux différents types d'usagers;
 - Emprise des terrasses des Horeca;
- **Valorisation du tissu historique et du patrimoine bâti ;**
- **Amélioration de la qualité des commerces** (détaillants de moyenne et haute gamme) et le temps dédié à la flânerie (ouverture plus tardive des magasins ?) ;

- En lien avec les autres études :
 - **Amender la vision piétonne par le recours aux modes de déplacement actifs ;**
 - **Assurer la gestion des accès des automobiles dans la Corbeille;**
 - **Adapter les systèmes de livraison des commerces.**



COMMENT ?

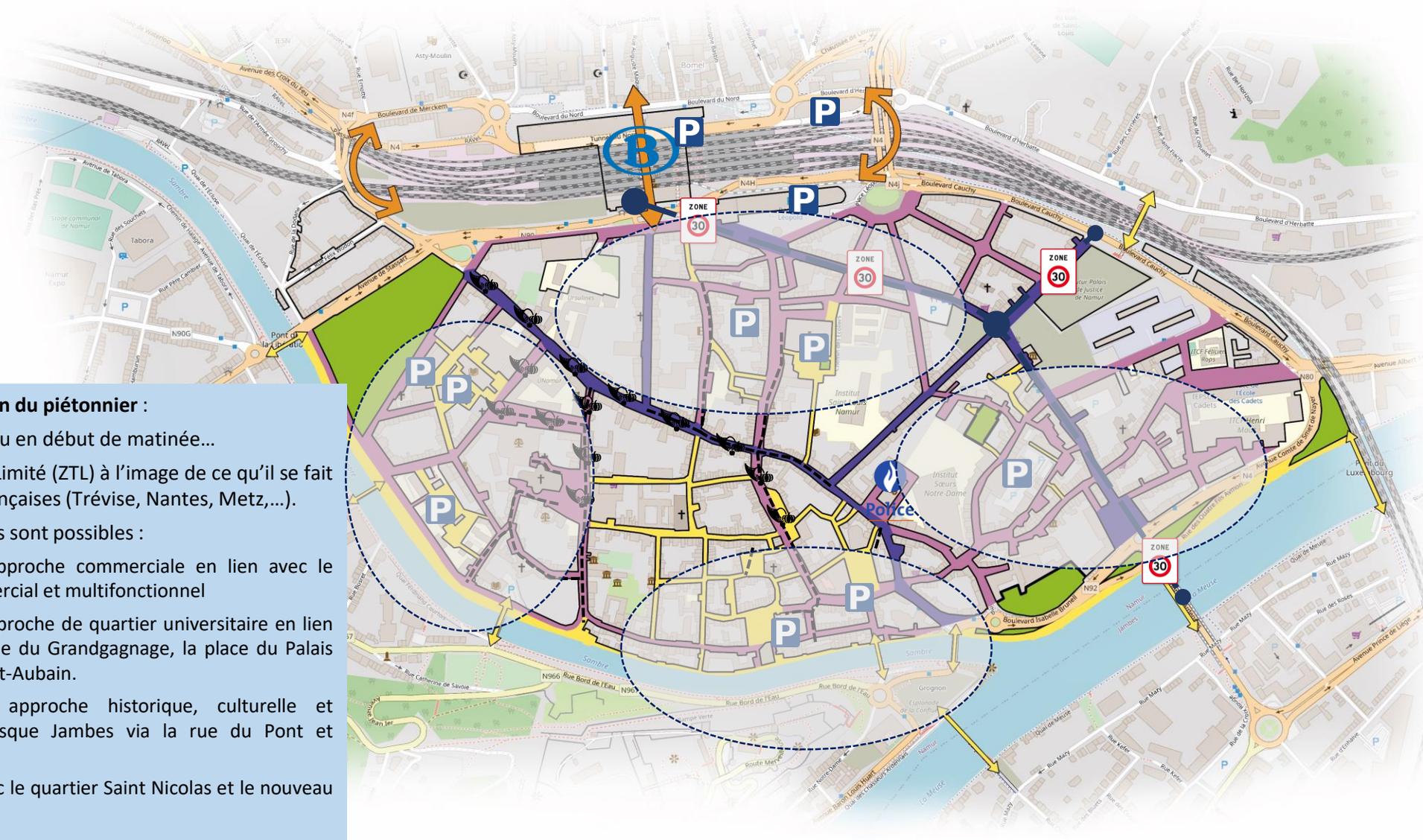
→ Dégager un périmètre pour l'extension du piétonnier :

- **Dans le temps** : le week-end ou en début de matinée...

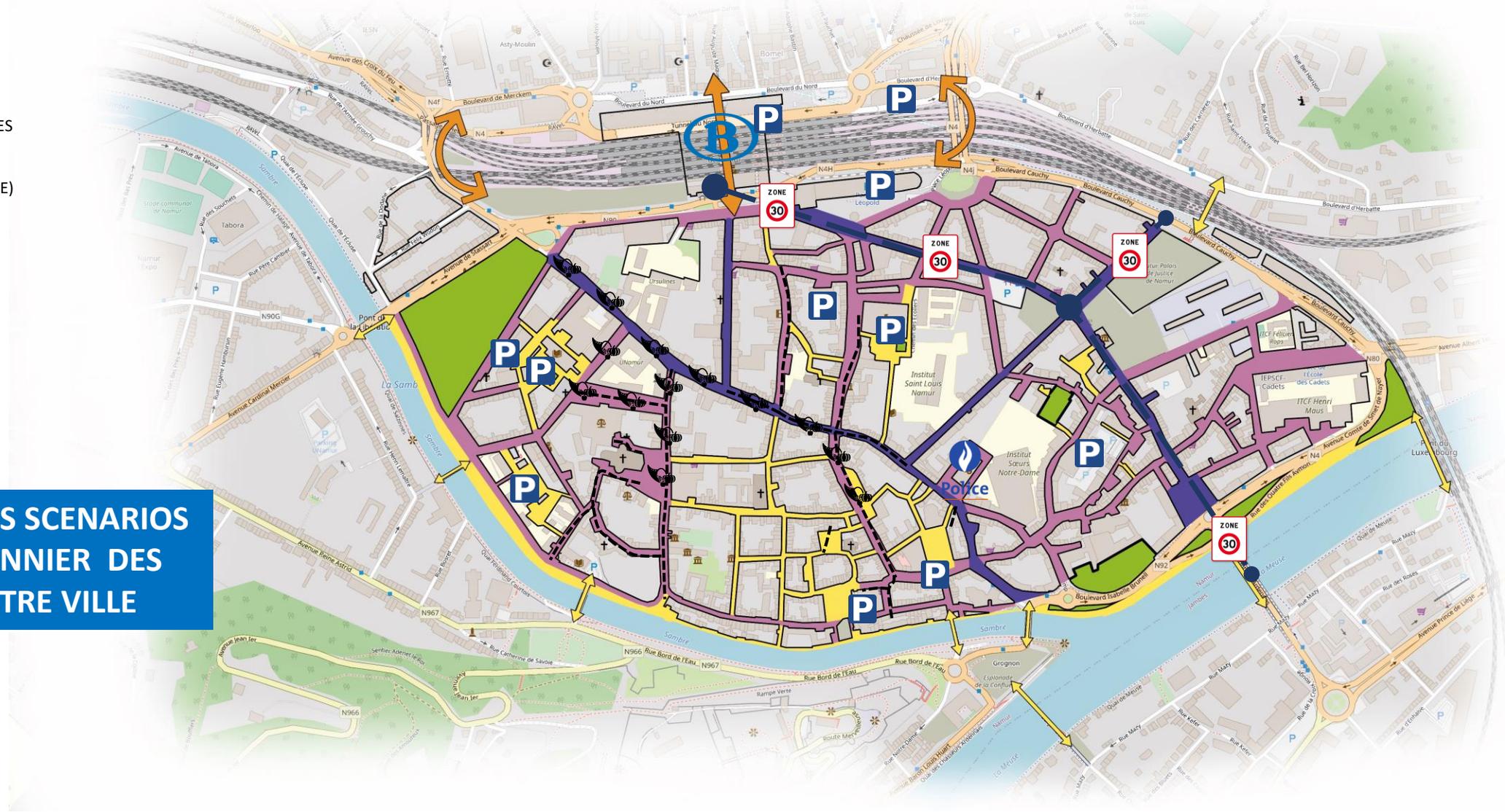
(Par exemple, via une Zone à Trafic Limité (ZTL) à l'image de ce qu'il se fait dans certaines villes italiennes et françaises (Trévise, Nantes, Metz,...).

- **Dans l'espace** : Plusieurs pistes sont possibles :

- **Au nord**, avec une approche commerciale en lien avec le nouveau centre commercial et multifonctionnel
- **A l'ouest**, avec une approche de quartier universitaire en lien avec l'UNamur et la rue du Grandgagnage, la place du Palais de Justice, la place Saint-Aubain.
- **Au sud**, avec une approche historique, culturelle et touristique. Liaison jusque Jambes via la rue du Pont et l'Enjambée.
- **A l'est**, connexion avec le quartier Saint Nicolas et le nouveau quartier des Casernes



-  PIÉTONNIER ACTUEL
-  AXE PRINCIPAL TRAVERSANT ZONE 30
-  AXE IMPORTANT SERVICES SECOURS/TC (Z20)
-  ZONE 20 (DE RENCONTRE)
-  PARKING HORS VOIRIE
-  MARCHÉ
-  ÉVÈNEMENTS



PHASE 2 - PLUSIEURS SCENARIOS DE MISE EN PIETONNIER DES PARTIES DU CENTRE VILLE

Merci pour votre attention !

agora

Avenue Van Volxem, 79 - 1190 Forest - Van Volxemlaan, 79 - 1190 Voorst
agora@agora-urba.be - www.agora-urba.eu



 Ensemble, libérons pleinement le potentiel de votre territoire !

Parc scientifique Initialis
Rue René Descartes, 2
B - 7000 Mons
T : +32 (0)65 98 04 67

Boulevard de Leeds, 253
59777 Lille
+33 (0)3 74.09.55.00

info@up-city.be

www.up-city.be